



association de soutien et  
d'aide aux sortants de prison

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

## **BILAN 2018**

## **ORIENTATIONS 2019**

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 19 mars 2019  
et  
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2019*

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS  
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - [mrssiège@mrsasso.fr](mailto:mrssiège@mrsasso.fr)  
N° SIRET 419 410 220 00026  
**[www.mrsasso.fr](http://www.mrsasso.fr)**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres au 31 décembre 2018

## Fondateur, Président honoraire

M. Jean SCHEWIN

## Président d'honneur

M. Xavier LARERE *Conseiller d'Etat honoraire*

## Présidente

Mme Claire TRANCHIMAND

## Vice-président

M. Jacques SIMONET

## Secrétaire général

M. Philippe CÈBE

## Trésorier

M. Philippe GROLLEMÜND

## Administrateurs

Mme Patricia CHRISTOPHE

Mme Anne FLORETTE

M. Gérard GLADIEUX

Mme Sylvie GROLLERON

M. Patrick LAPORTE

Mme Marie-Sylvie LEFORESTIER

M. Christophe PLASMANS



association de soutien et  
d'aide aux sortants de prison

# RAPPORT GÉNÉRAL 2018

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 19 mars 2019  
et  
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2019*

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS  
Tél 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - [mrssiege@mrsasso.fr](mailto:mrssiege@mrsasso.fr)  
N° SIRET 419 410 220 00026

**[www.mrsasso.fr](http://www.mrsasso.fr)**

## 2018 : une année de progression

Malgré les difficultés inhérentes à une **surpopulation carcérale d'une ampleur encore jamais atteinte** qui a des répercussions évidentes sur la préparation à la sortie et les perspectives de réinsertion, et malgré les incertitudes qui pèsent sur l'avenir, une partie des débats qui vont s'ouvrir au Parlement dans le cadre de la **loi de programmation de la justice 2019-2022** portera sur des questions pouvant impacter le **mrs** : construction de nouvelles prisons, suppression des courtes peines, développement du travail d'intérêt général, structures d'accompagnement vers la sortie, positionnement des intervenants extérieurs ... le **mrs** a continué à aller de l'avant.

### 2018 a permis :

- **de réaliser trois des quatre grands projets cités en fin du rapport d'activité de 2017 :**
  - **la création d'une nouvelle antenne à Créteil, dans le Val-de-Marne**, conformément à la décision prise lors du conseil d'administration du 17 octobre 2017. Après plusieurs tentatives infructueuses pour diverses raisons, la nouvelle antenne a enfin vu le jour, grâce au soutien très fort de la Direction inter-régionale des services pénitentiaires (DISP), du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du département, et à l'engagement particulièrement intense de quelques bénévoles chevronnés.  
Le **mrs** intervenant dans le département, au centre pénitentiaire de Fresnes, depuis 1998, l'installation d'une antenne dans ce département semblait s'imposer,
  - **l'embauche d'un deuxième travailleur social** : une éducatrice spécialisée, soit le doublement de l'effectif salarié dédié au terrain,
  - **le renforcement du conseil d'administration** par des personnes ayant des profils complémentaires pour une compétence plus globale, et une vision plus large des diverses problématiques et des solutions à apporter.
- **et une belle progression des résultats de l'accompagnement vers l'emploi avec un taux d'accession à l'insertion professionnelle supérieur à 40 %.**

## Le mrs en 2018

**Un ancrage régional renforcé avec maintenant quatre implantations en Ile-de-France**, Hauts-de-Seine, Paris, Seine-Saint-Denis, et depuis janvier 2018, dans le Val-de-Marne, à Créteil, **qui a impliqué de recruter des bénévoles et un salarié.**

### Les équipes

**Arrivée de nouveaux bénévoles pour la création de l'antenne du Val-de-Marne et dans les autres départements pour renforcer les équipes ou compenser des départs.**

Une équipe de 50 personnes très engagées :

- 36 personnes dans les antennes qui effectuent un travail de terrain,
- une petite équipe au siège chargée de l'organisation et la gestion de l'association,
- 12 administrateurs,

- des bénévoles hors antenne qui œuvrent plus ponctuellement notamment dans le domaine de la communication et de la recherche de fonds privés.

#### **Des permanents :**

- une assistante administrative et comptable au siège qui est le pivot de l'administration du **mrs**,
- à temps partiel une assistante administrative dédiée aux antennes,
- deux éducateurs spécialisés maintenant avec le **recrutement d'un deuxième travailleur social, une éducatrice spécialisée**, recrutement rendu nécessaire par la création de l'antenne du Val-de-Marne.

Comme l'éducateur spécialisé déjà en poste, elle intervient dans les trois antennes en soutien et renfort technique des accueillants et tous deux sont plus particulièrement chargés des suivis d'hébergement.

#### **Des équipes formées :** trois types de **formation** ont été proposés aux accueillants du **mrs** :

1. pour les bénévoles arrivés dans le courant de l'année, une formation interne se déroulant sur une journée entière. Animée par des bénévoles ayant une grande pratique, elle est centrée sur les thèmes suivants :
  - objectifs et missions du **mrs** ; rôle, place et responsabilité du **mrs**,
  - fonctionnement de l'administration pénitentiaire, les peines, leur mise en œuvre, la détention, la préparation à la sortie,
  - démarches pour la réinsertion,
  - usage de la documentation interne, relations avec nos partenaires principaux.
2. une formation à la carte proposée par la FARAPEJ ouverte à tous, bénévoles et salariés, sur des thèmes liés à la criminologie, la délinquance, la justice pénale, les addictions etc.
3. une formation « sur mesure » pour les équipes, organisée par la commission formation qui a fait appel à l'organisme EPSILON MELIA, intitulée « Agressivité et violence : comprendre, prévenir et y faire face, auprès d'un public « précarité et justice ».

### **La gouvernance**

**Le conseil d'administration** : nous avons enregistré la démission de Jean Celier ancien président de l'Îlot, que nous remercions d'avoir activement œuvré au développement du partenariat Îlot/mrs et avons bénéficié de l'arrivée de Patricia Christophe, dirigeante d'agence de communication et qui a largement participé au lancement puis à la réalisation des ventes aux enchères, et d'Anne Florette, haut fonctionnaire connaissant particulièrement le monde associatif et l'insertion par l'économie.

**Le bureau** se réunit mensuellement avec les responsables et co-responsables d'antenne et prend de manière collégiale toute décision d'organisation et d'orientation.

**Les commissions** Bilan, Communication, Documentation, Emploi, Formation, Hébergement et Santé effectuent un travail en profondeur absolument indispensable pour la qualité du service que nous nous devons de rendre. Elles organisent leur activité selon une ligne générale définie lors des bureaux et lors des réunions en antenne.

### **Une bonne santé financière**

qui nous permet de consolider nos actions dans la durée et d'envisager sereinement de nouveaux projets sur le moyen terme.

Une année bénéficiaire grâce au maintien du soutien de nos partenaires publics et privés et des dépenses bien maîtrisées ; le résultat s'élève à 70.683 € avec un bilan sain et une trésorerie solide confortée par le succès des soirées de levée de fonds.

## Une politique active de communication et de levée de fonds

Avec notamment :

- un concert à la salle Cortot,
- la mise en place du « don en ligne »,
- la participation aux forums des associations à Paris 11ème et à Nanterre,
- une diffusion plus large de la Lettre du **mrs**,
- une petite activité sur Facebook qui a permis quelques échanges entre proches de sortants de prison et équipe **mrs**, comme avec des étudiants,
- plusieurs articles dans les journaux du Val-de-Marne, principalement Créteil,
- un site plus visité, notamment par des potentiels candidats bénévoles.

## L'activité

### Activité globale en forte hausse + 32 %

Cette forte hausse est largement imputable à l'activité de la nouvelle antenne. L'activité des autres antennes étant globalement stable, en légère hausse à Bobigny et Nanterre, et en légère baisse à Paris, baisse prévue et directement liée à la création du **mrs94**.

Sur les 853 personnes orientées vers le **mrs**, et suivies lors de 3152 entretiens, 280 ont bénéficié d'un suivi initié en détention (SID) dans le cadre de la préparation à la sortie.

Les suivis, en détention et en antenne, ont été réalisés par les équipes des quatre départements dans lesquels le **mrs** est implanté, composées des bénévoles soutenus au plan technique par les deux éducateurs spécialisés et au niveau administratif par une assistante. Les accueillants agissent toujours dans le prolongement de l'action des SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation) et en collaboration avec eux grâce à la qualité de la communication avec les services, en milieu ouvert comme en milieu fermé.

Si les accueillis directement reçus en antenne sont majoritairement adressés par les SPIP, certains le sont aussi par les nombreux partenaires associatifs ou institutionnels.

### Activité globale

	Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
			Tous	Hors SID	SID
<b>2018</b>	853	575	3152	2369	783
<b>2017</b>	650	387	2784	2406	378

*Remarque : l'antenne de Créteil étant nouvelle, tous les accueillis reçus sont des « nouveaux » de l'année, ce qui explique que la proportion de nouveaux accueillis soit plus élevée que l'an passé.*

### Activité SID en hausse significative :

- **280 accueillis SID (+ 50 %) suivis en antenne, certains vus en détention en 2017,**
- **233 détenus rencontrés en détention (+ 55 %).**

On observe :

- de fortes disparités d'un département à l'autre,
- une demande toujours très forte de domiciliations pour les CNI (cartes nationales d'identité) et le courrier ;
- plus de personnes hébergées mais pour des périodes plus courtes.

	Nombre de détenus rencontrés	Entretiens en détention	Nombre de libérés SID hébergés en chambres mrs	Durée moyenne d'hébergement (en nuitées)	Total des nuitées
	2017/2018	2017/2018	2017/2018	2017/2018	2017/2018
mrs75 <b>MA Fresnes</b>	81/33	81/33	4/6	4/87	164/522
mrs92 <b>MA Nanterre</b>	48/52	50/54	5/3	198/68	990/204
mrs93 <b>MA Fleury-Mérogis</b> <b>MA Villepinte</b>	13/22 10/33	13/22 10/33	0/0 2/4	0/0 263/133	0/0 527/531
mrs94 <b>MA Fresnes</b>	0/93	0/93	0/2	0/31	0/62
<b>TOTAL</b>	<b>152/233</b>	<b>154 /235</b>	<b>11/15</b>	<b>153/88</b>	<b>1681/1319</b>

A noter : la diminution de l'activité du mrs75 à Fresnes s'explique par la reprise d'une grande partie de l'activité par le mrs94.

### Un public accueilli désocialisé, confronté à de multiples difficultés

<b>Sexe</b>	Masculin	97 %
	Féminin	3 %
<b>Âge</b>	18/24 ans	20 %
	25/40 ans	51%
	41 + ans	29 %
<b>Nationalité</b>	Français ou CEE	81 %
<b>Formation</b>	Niveau = ou > au	56 %
<b>Situation pénale</b>	Récidivistes*	61 %

\* il faut entendre récidive au sens large du terme : répétition : nouvelle infraction quelle que soit sa qualification pénale.

Nous constatons que la population suivie au mrs :

- est jeune, 71 % ont moins de 40 ans,
- a fait l'objet de condamnations multiples, 58 % (40 % de « condamnés multiples » tous types de délits confondus, moyenne française),
- est très majoritairement française ou européenne,
- est globalement peu éduquée, avec un niveau CAP assez stable à 56 %, malgré de fortes disparités selon les départements,
- pour rappel, le nombre de ceux considérés comme illettrés (10 %) ou à faible niveau d'éducation et sans expérience professionnelle est malheureusement toujours élevé, même si 56 % annoncent un « niveau » de CAP.

**Les condamnés ou les libérés adressés au mrs sont confrontés à des difficultés handicapantes liées au temps de la détention ou d'ordre plus général :**

- une préparation à la sortie de détention encore insuffisante due à la surpopulation carcérale non maîtrisée en maison d'arrêt,
- un état de santé physique et mentale souvent fragile qui ne les rend pas naturellement aptes à s'organiser pour leur avenir ; plus de 50 % des accueillis **mrs** déclarent être suivis pour des troubles du comportement, troubles psychologiques ou psychiatriques,
- la multiplicité des démarches administratives et les délais d'attente des résultats des démarches (établissement de la CNI, mise en route des minima sociaux par exemple),
- les difficultés conjoncturelles de l'emploi et les éternels obstacles pour l'accès aux emplois publics des personnes condamnées alors que l'on peut raisonnablement penser que le secteur public devrait donner l'exemple de la réinsertion par le travail au lieu de s'en remettre au secteur privé,
- enfin, il ne faut pas sous-estimer pour beaucoup l'incapacité à utiliser l'outil informatique qui leur rend très compliqué l'accès à certains services publics et les marginalise. On peut parler de « déficience numérique ».

### **Des offres concrètes pour accompagner vers la réinsertion**

Un entretien de qualité empreint d'empathie, une écoute attentive, un dialogue vrai sont indispensables pour travailler ensemble, accueilli, accueillant, en vue de la réinsertion, mais non suffisants. Une fois la relation établie et le cadre posé, il faut passer à l'action et proposer des solutions concrètes.

#### ■ **action pour les démarches administratives : l'élection de domicile**

toujours aussi indispensable pour initier les démarches administratives, elle permet une adresse unique pour le RSA, la CNI, la CMU etc.  
Utilisée par près de 75 % des accueillis.

#### ■ **action pour la problématique santé**

via la commission santé, animée par un accueillant médecin retraité, qui a pour objectif de donner aux accueillants les moyens d'optimiser l'aide et l'accompagnement du public **mrs** par un apport de connaissances concernant la problématique de « la santé » et par la sensibilisation et l'information des nouveaux bénévoles notamment lors de la formation qui leur est dédiée.

Les nouveaux contacts, nouveaux partenariats ont été concentrés sur le Val-de-Marne afin de permettre aux accueillants de l'antenne récemment créée d'être outillés face aux situations présentées par les accueillis notamment dans le domaine de l'addictologie.

Rappel : Le **mrs** considère que, pour les problèmes de santé, son rôle est d'écouter et proposer une orientation vers un partenaire.

#### ■ **action pour l'hébergement**

##### **1. hébergement financé par le mrs pour 117 personnes, une offre adaptée à chaque situation :**

- **hébergement d'urgence**, occasionnel dans des chambres louées à la nuitée : 62 nuitées ;
- **hébergement de quelques semaines à plusieurs mois en « chambre mrs »** chambres louées au mois, 37, qui bénéficient de l'ALT (allocation de logement temporaire) :

- **hébergement de stabilisation** : pour **101** personnes, **près de 10.000 nuitées**. hébergement avec accompagnement social global en attendant un hébergement plus pérenne de type CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) ;
- **hébergement relais vers l'autonomie** : **utilisation en forte augmentation + 50 %**, à **1820 nuitées**, destiné aux accueillis en phase de réinsertion professionnelle sérieuse et présentant des capacités d'autonomie à court ou moyen terme. Ils sont alors accompagnés dans tous les aspects de la réinsertion jusqu'à l'accession à l'autonomie (gestion du budget, emploi, logement). Solution utilisée pour 12 accueillis. A noter que l'efficacité conjuguée des travailleurs sociaux **mrs** et du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) insertion a permis d'une part à certains de « sauter » cette étape pour intégrer directement une résidence sociale, et d'autre part une sortie plus rapide vers un logement autonome.

**Une participation financière** est demandée à chaque personne hébergée, de 1 à 10 € par jour, en fonction de ses ressources. Elle responsabilise l'hébergé et l'aide à se projeter vers l'avenir. La somme des participations financières est en hausse à 41.000 €, soit près de 3,50 € par nuitée.

## **2. hébergement chez des partenaires majoritairement CHRS, mais aussi résidences sociales, via le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) :**

- proposition d'orientation pour tous ceux qui n'ont pas de solution familiale ou amicale, et que le **mrs** n'héberge pas dans « ses » chambres.

### **■ action pour l'insertion professionnelle**

Rappel : le **mrs** considère que l'insertion par l'emploi repose sur trois éléments :

- a. la coopération avec le service public de l'emploi : la mission locale pour les jeunes de moins de 25 ans et Pôle Emploi insertion restent les organismes référents pour chaque demandeur d'emploi quel que soit son parcours ;
- b. un dialogue approfondi avec chaque personne accueillie qui doit permettre autant une valorisation de la personne, quel que soit le parcours effectué, que la définition de premières pistes d'orientation possibles, en particulier dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Le CV type mis à disposition de chacun est dans ce cadre un outil simple à mettre en œuvre lors des entretiens ;
- c. la recherche d'opportunités et la réponse à des offres d'emploi transmises par les différents partenaires et les contacts établis directement avec eux (note partenariat emploi Îlot/**mrs**).

Dans un souci d'efficacité, nous nous sommes efforcés de :

- **intensifier la formation des accueillants** pour une utilisation concrète et facilitée de tous les outils mis à leur disposition : formation individuelle au fil de l'eau tout au long de l'année et collective lors de séances spécifiques. L'accent est mis en priorité sur une bonne maîtrise des outils informatiques indispensable aujourd'hui pour mener une recherche d'emploi efficace ;
- **poursuivre la collecte d'offres d'emploi et enrichir la base de données des partenaires emploi** (base commune à l'Îlot et au **mrs**) ;
- **renforcer le partenariat** par des contacts réguliers avec les différentes structures référencées (une note partenariat emploi actualisée deux fois par an permet d'avoir les coordonnées de nos interlocuteurs à jour) ;
- **améliorer la réactivité aux offres d'emploi** grâce à l'utilisation croissante de l'outil informatique, et à la participation à des forums emploi ou recrutement en nombre organisée par une entreprise (par exemple, Burger King au quatrième trimestre 2018) ;

- **organiser des actions décentralisées dans chaque antenne :**
  - affichage d'offres d'emploi régulièrement actualisées dans la salle d'attente,
  - invitation de partenaires lors des réunions accueillants,
  - partenariat renforcé avec certaines agences de Pôle Emploi,
  - utilisation du site « maintenant.fr »,
  - relation spécifique avec le dispositif RSA ville de Bobigny,
  - expérience avec l'entreprise SEGEX.
  
- **Les aides matérielles**
  - **aide au transport**  
indispensable pour les jeunes qui ne peuvent bénéficier de la gratuité des transports publics liée à la perception du RSA et pour tous ceux qui sont en attente du RSA. Le délai entre la constitution du dossier et l'obtention du RSA est de 2 à 3 mois, délai qui pourrait probablement être raccourci avec une meilleure préparation des démarches administratives pendant le temps de la détention.
  - **aide alimentaire**  
aide de dépannage sous forme de colis (via la banque alimentaire), de tickets sandwich, ou tickets service, elle ne remplace pas la bonne orientation vers des restaurants sociaux gratuits ou à prix très modéré.
  - **aide au financement du permis de conduire, « un permis vers l'emploi »**  
son utilité, souvent évidente pour l'employabilité, l'est aussi bien souvent pour la confiance en soi et l'estime de soi : le permis de conduire est parfois le seul diplôme obtenu dans une école pour adultes, après un réel investissement en temps et en assiduité.  
29 personnes ont bénéficié d'un financement pour le permis de conduire ou pour le CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).  
Afin de maintenir la motivation des bénéficiaires et de limiter les abandons en cours de route, ceux-ci doivent participer au financement en fonction de leurs ressources. La participation moyenne s'est élevée à 44 €.

### **Prise en charge de personnes placées sous surveillance électronique**

Selon la convention signée avec la DISP de Paris concernant l'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif de ces personnes, orientées par les SPIP.

7 prises en charge pour un total de 556 journées ont été réalisées (comme en 2017) par le **mrs** dans le cadre de cette convention, 6 par le **mrs75**, 1 par le **mrs92**, les autres sites **mrs** n'ayant pas été sollicités. 5 de ces prises en charge avaient commencé en 2017.

Ces personnes ont été hébergées dans des chambres d'hôtels meublés situés à Paris ou dans les Hauts-de-Seine. Ces chambres sont mises à la disposition de la DISP de Paris pour des personnes condamnées à être placées sous surveillance électronique (PSE).

En relation avec chaque conseiller d'insertion et de probation référent, un accompagnement socio-éducatif adapté est mis en place pour favoriser la stabilisation et l'insertion sociale et professionnelle de chaque personne PSE.

A noter :

- population exclusivement masculine,
- une fourchette d'âge plus étroite que les années précédentes, 32 à 60 ans,
- un condamné ayant effectué une très longue peine: plus de 12 ans de détention,
- un condamné jamais incarcéré,
- des durées de condamnation PSE allant de 2,5 mois à 22 mois,

- une situation socio-professionnelle peu évolutive :
  - 4 bénéficient du RSA et doivent chercher un emploi
  - 1 bénéficie d'un demi-traitement de fonctionnaire et est bénévole dans une association caritative
  - 1 bénéficie de l'AAH
  - 1 a décroché un emploi en CDD.

Sur les 7 fins de prise en charge, le **mrs** n'a des informations que pour 3 :

- un est retourné en détention, en centre de semi-liberté,
- deux ont trouvé un hébergement familial ou amical.

### **Les résultats de l'activité**

Ils sont calculés grâce à des indicateurs de performance établis dans les quatre domaines de notre intervention :

- aide administrative,
- hébergement,
- suivi des parcours de santé,
- réinsertion professionnelle.

Ils sont mesurés sur les personnes ayant bénéficié d'un suivi dit long (4 entretiens et plus), soit sur 338 personnes : près de 40 % des personnes rencontrées.

Cette baisse du pourcentage de personnes « fidélisées » est due à la jeunesse de l'antenne du Val-de-Marne qui impacte également les résultats globaux, tant pour l'insertion par le logement que pour l'insertion professionnelle.

Plus d'une année est nécessaire à la consolidation des actions entreprises.

Les résultats sont très encourageants :

#### ■ **insertion administrative**

Grâce à la domiciliation **mrs**, plus de 65 % des accueillis ont pu obtenir le RSA en attendant un emploi.

#### ■ **insertion par l'emploi ou la formation en forte hausse**

**42 % des personnes suivies lors de 4 entretiens ou plus, soit 141 personnes**, ont dans l'année trouvé un emploi ou suivi une formation qualifiante.

Ce bon résultat est obtenu grâce aux efforts conjugués des accueillis et de ceux qui les suivent et grâce au bon réseau de partenaires entretenu par la commission emploi.

*A noter que l'hébergement est bien souvent la clef pour entrer dans le monde du travail. **Près de 75 % des personnes hébergées en chambre mrs accèdent à un emploi ou une formation.** Ces résultats calculés à un instant T sont fragiles et ne doivent pas faire oublier l'incapacité de certains à s'insérer professionnellement du fait de l'illettrisme ou d'un équilibre psychique très instable.*

#### ■ **insertion par l'hébergement**

Les chambres **mrs** devant être un tremplin vers un hébergement plus pérenne, le suivi en vue de la sortie de ces chambres est fondamental. Les sorties se font très majoritairement via le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO). Les dossiers destinés au SIAO doivent être le plus précis possible afin que les orientations soient les plus pertinentes. On peut considérer que le résultat est positif puisque deux tiers des hébergés **mrs** quittent leur chambre pour un hébergement plus pérenne, via les SIAO départementaux.

**Globalement, les résultats de l'insertion par l'hébergement sont positifs pour près des trois-quarts des bénéficiaires** qui intègrent un hébergement plus pérenne de type centre d'hébergement et de réinsertion sociale, retrouvent famille ou amis, ou enfin accèdent à un logement autonome.

**On peut distinguer les résultats :**

○ **à la sortie d'une chambre de stabilisation**

Statistiques réalisées sur les 70 personnes hébergées au cours de l'année et qui au 31 décembre n'étaient plus hébergées par le **mrs**. A noter que ces personnes étaient les plus éloignées de l'emploi et de l'autonomie ; n'ont ainsi pas été comptabilisées ici les personnes qui ont dans l'année bénéficié du dispositif relais vers l'autonomie.

Les résultats ont tout de même été positifs pour 60% d'entre elles :

- 32 % ont intégré une solution de type CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale),
- 14 % ont retrouvé famille ou amis,
- 14 % ont accédé à l'autonomie (logement à leurs frais).

Pour les autres, nous sommes malheureusement souvent dans une incertitude frustrante. Ce peut être une solution positive avec un hébergement relationnel ou un séjour en centre de soins, mais aussi l'errance avec tous les risques induits ou bien encore un retour en détention.

○ **à la sortie d'une chambre relais vers l'autonomie**

Des résultats encore meilleurs que les années précédentes nous encouragent à poursuivre cette action, l'insertion professionnelle et l'accession à l'autonomie étant des atouts forts dans la lutte contre la récidive.

On note une évolution globalement très positive (emploi, ressources et évolution vers un logement) des situations des personnes qui en ont bénéficié. Ceci résulte de la pertinence des orientations faites par les accueillants. La capacité d'autonomie « globale » des personnes est déterminante :

- des ressources stables : CDI, CDD, Intérim, AAH etc.
- capacité à occuper un logement autonome, gestion du budget...

Le respect de la participation financière à verser, entre 6 euros et 10 euros en fonction des ressources, et son versement un mois d'avance restent impératifs.

Sur les 12 accueillis admis dans le dispositif relais pendant l'année, on note 11 insertions professionnelles réussies (le 12ème bénéficie de l'allocation d'adulte handicapé) dont 3 dans la restauration.

4 accueillis bénéficient encore de l'hébergement relais **mrs** en attendant une solution autonome.

Les 8 autres ont quitté le relais **mrs** avec succès : 4 pour intégrer une résidence sociale, 4 pour s'installer en colocation.

■ **résultats de l'offre permis de conduire, perfectibles**

29 accueillis ont été en cours d'apprentissage pendant l'année. Malgré une sélection préalable (34 candidatures), nous déplorons 7 abandons pour des raisons diverses (santé, comportement, ou autre inconnue).

Sur les 22 ayant suivi les cours, à fin d'année :

- 6 ont réussi l'examen complet du permis
- 1 a obtenu le CACES 1, 3, 5.
- 2 ont obtenu le code.

Les 13 candidats restant sont en cours d'apprentissage, certains ayant déjà le code devraient rapidement obtenir la pratique. Nous avons conscience que, pour diminuer le nombre d'abandons, nous devons améliorer d'une part l'évaluation des candidats, d'autre part leur suivi, être plus à l'écoute des difficultés éventuelles rencontrées par ceux-ci dans l'apprentissage du code (difficile pour beaucoup) et/ou dans les cours de conduite (travailler sur le comportement).

Cette offre de formation est onéreuse mais nous souhaitons avoir le financement nécessaire pour la poursuivre car **plus de 80 % des lauréats ont décroché un emploi ou évolué positivement dans leur emploi grâce à l'obtention du permis.**

Ce programme est très stimulant pour les accueillis en phase de réinsertion. C'est un objectif fort qui permet de soutenir la volonté de ceux qui se lancent dans une réinsertion professionnelle : stimulation pour se prendre en main, rechercher une formation ou un emploi, pendant la période d'apprentissage, avant même de passer l'examen.

## Les finances

Une situation positive et très rassurante qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité : avec des comptes de l'exercice 2018 qui affichent un résultat bénéficiaire de 70.707 € grâce au maintien du soutien de nos partenaires publics et privés et des dépenses bien maîtrisées.

### **Les dépenses : 524 000 €, en nette hausse**

en raison de la création de l'antenne de Créteil, de l'augmentation du parc de chambres louées (37 chambres) et à l'embauche d'un deuxième travailleur social.

Une bonne maîtrise des frais généraux permet d'affecter plus de 90 % des dépenses aux actions sociales, dont l'hébergement représente la part principale.

### **Les recettes : 594 000 €, en forte augmentation**

Le niveau des **subventions publiques** est **en hausse**, ce qui, dans le contexte de contrainte budgétaire des différents acteurs publics, est à considérer comme une reconnaissance de la qualité de nos actions.

Le montant des **ALT** (allocations de logement temporaire) est directement lié au nombre de chambres louées.

### **Les financements privés et produits des manifestations : 126 909 €, en progression.**

Que tous les mécènes, fondations d'entreprises, fondations privées, donateurs individuels et adhérents soient ici très vivement remerciés pour leur confiance et leur soutien.

Quelques exemples de l'utilisation de ces fonds privés : financement d'un poste de travailleur social, de chambres, de permis de conduire, organisation de manifestations culturelles permettant de lever des fonds et d'élargir le cercle des sympathisants, etc.

## Les projets et orientations de 2019

**L'objectif principal, l'amélioration de la qualité du suivi des accueillis pour leur permettre de surmonter l'épreuve des premiers mois qui suivent la sortie de détention ou la condamnation à une peine alternative, et la prévention de la récidive, est constant.**

Nous nous attacherons donc à développer toutes les mesures qui concourent à la désistance, pour une insertion durable, notamment la stabilisation par l'hébergement et l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi avec, par exemple, le renforcement des compétences des accueillants, l'accroissement de notre capacité à financer tout ou partie des permis de conduire et CACES, et l'établissement de liens étroits avec des entreprises.

Au-delà de ces points techniques et des recrutements de nouveaux bénévoles à prévoir, le **mrs** souhaite en 2019 :

- à l'occasion de la réouverture du centre Paris la Santé, être plus efficace dans les actions de **préparation à la sortie**, en relation avec les SPIP,
- renforcer le conseil d'administration, avec des personnes ayant des profils complémentaires **pour une compétence plus globale**, et une vision plus large des diverses problématiques et des solutions à apporter,
- **intensifier les efforts de communication** pour lever les fonds privés nécessaires et pour faire prendre conscience de l'importance de la réinsertion et de l'indispensable levée de freins tel que la quasi impossibilité de fait pour les condamnés d'accéder aux emplois publics,
- enfin, **célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire du mrs**, parce que malgré un contexte bien différent de celui de sa création, le **mrs**, qui porte bien son nom de « mouvement », a su s'adapter et nous considérons que représentant la société civile, il a toujours une place à tenir aux côtés des services publics.

\*  
\* \*

Depuis 49 ans, vous accordez votre confiance au **mrs**.

Avec sa motivation, sa détermination, ses actions réalisables grâce à des finances saines et de beaux projets, le **mrs** vous est d'avance très reconnaissant de la lui renouveler.